



Changement de status etudiant vers salarie

Par **Lamy10**, le **06/06/2008 à 22:04**

Bonjour Tous le monde, rnrnJe vous expose mon cas; Je suis un étudiant étranger, J'ai eu un bac+ 5 en logistique. La boîte où j'ai effectué mon stage de fin d'études me propose un CDD de 12 mois. Avec ce contrat j'ai déposé un dossier de changement. rnrnEn appelant le DDTE pour s'informer sur mon dossier, l'agent administratif m'a fait comprendre que mon dossier n'est pas complet et que mon salaire n'est pas à la hauteur de mon diplôme (Bac +5).rnrnJe voudrais savoir:rnrn - Est ce qu'il est possible de faire des modifications au dossier après l'avoir déposé (ajouter des pièces, augmenter mon salaire).rn- Est ce qu'il est possible de retirer le dossier au lieu d'avoir un refus.rn- Qu'est ce qu'est ce passe en cas de refus, j'aurais la possibilité de déposer un autre dossier. rnrnJe veux signaler que j'ai déposé le dossier à la préfecture de Gironde, en s'appuyant sur ma carte de séjour et sur l'attestation d'hébergement d'un ami, tandis que je travaille à Toulouse.rnrn-Est ce que je peux déposer le même dossier à la préfecture de Haute Garonne?rnrnJe vous remercie pour vos informations et votre soutien rnrnA bientôt